



**Desgagnés
Transarctik Inc.**

Bureau de gestion des opérations
6565, boul. Hebert, bureau 201
Ste-Catherine (Québec) J5C 1B5
Téléphone : (450) 635-0833
Télécopieur (450) 635-5126
info@transarctik.desgagnés.com
Web : www.arcticsealift.com



Ste-Catherine, le 26 avril 2018

Desserte maritime 2018 Nouvelles informations importantes

Cher client,

Une nouvelle saison de desserte maritime est sur le point de commencer et nous aimerions vous rappeler d'importantes informations et vous faire part de quelques nouveautés.

1.- RÉSERVATION D'ESPACE

Il est obligatoire de compléter et soumettre votre réservation d'espace. Comme par le passé, vous pouvez réserver votre espace en remplissant le formulaire physique ou en réservant en ligne sur notre site web au www.arcticsealift.com.

Une confirmation de votre réservation vous parviendra dans les 48 heures, dûment accompagnée de votre numéro de confirmation. Ce même numéro vous sera également nécessaire lors de la prise de rendez-vous pour la livraison de votre marchandise au terminal.

Afin de faciliter les opérations rétrogrades dans le Nord, il est primordial de fournir les numéros de conteneurs lors de la réservation d'espace.

2. NOUVELLE RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR

Nous désirons vous informer qu'une nouvelle réglementation est entrée en vigueur concernant les véhicules légers, les équipements motorisés et la machinerie lourde. **Nous vous conseillons fortement de lire très attentivement le fascicule 6 ci-joint. De plus, nous joignons également à cet envoi le formulaire «Avis d'expédition pour véhicules légers et machinerie lourde»; il devra dorénavant être utilisé car ce type de cargo est classifié dangereux et qu'il doit être déclaré par son expéditeur.**

Le transporteur tolère un maximum de cent cinquante (150) kilos de cargaison à l'intérieur d'un véhicule standard ou d'un camion et n'est, en aucun temps, responsable du cargo qui se trouve à l'intérieur. Le cargo ne devra pas dépasser le niveau inférieur des vitres et de la lunette arrière ou se retrouver sur les sièges à l'avant du véhicule. De plus, le coffre doit être fermé à clé. Si la batterie du véhicule est à plat et qu'un survoltage s'avère nécessaire, des frais supplémentaires s'appliqueront, et ce, sans préavis.

3.- GUIDE D'EMBALLAGE

Pour mieux refléter la qualité de notre service et la sécurité lors des manipulations du cargo jusqu'à sa destination finale, des modifications ont été apportées à notre guide d'emballage. Nous vous recommandons fortement de vous y référer en visitant notre site web, sous l'onglet **INFORMATIONS / Destinations et livraison / Guide d'emballage.**



**Desgagnés
Transarctik Inc.**

Bureau de gestion des opérations
6565, boul. Hébert, bureau 201
Ste-Catherine (Québec) J5C 1B5
Téléphone : (450) 635-0833
Télécopieur (450) 635-5126
info@transarctik.desgagnés.com
Web : www.arcticsealift.com



4.- TERMINAL DE STE-CATHERINE

Notre terminal est situé au: 6565 boulevard Hébert à Ste-Catherine (Québec) J5C 1B5.

Réception de cargo : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

5.- RÉCEPTION DE CARGO SUR RENDEZ-VOUS

Il est **obligatoire** de prendre rendez-vous avec un préavis de 24 à 48 heures minimum pour la livraison de votre cargo. De plus, votre numéro de confirmation de réservation d'espace est nécessaire lors de cet appel. Veuillez nous contacter au (450) 635-7700; un numéro de rendez-vous unique vous sera attribué pour chacune de vos livraisons.

6.- POIDS MAXIMAL PERMIS ET RESPECT DU CENTRE DE GRAVITÉ DES CONTENEURS

Conformément à la réglementation de Transports Canada, le poids devra apparaître sur chaque conteneur et être déclaré sur les documents de livraison.

Le poids total d'un conteneur de 20 ou 40 pieds ne doit jamais excéder 14,250 kg, incluant son contenu. Veuillez prendre note que tout conteneur excédant le poids maximal permis sera envoyé à la balance pour vérification, et ce, aux frais du client.

Pour des raisons de sécurité, nous vous demandons de vérifier l'état des conteneurs et les passages de fourches (trous) avant de les acheminer au terminal afin d'éviter les problèmes lorsqu'ils seront soulevés par les chariots élévateurs ou les chargeurs. Nous vous recommandons également qu'ils soient scellés, qu'ils soient transportés vers le nord, vers le sud ou d'un village à l'autre (mouvement latéral) et que le centre de gravité soit indiqué et respecté.

7.- TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES ET FICHES SIGNALÉTIQUES

La loi sur le transport des matières dangereuses exige que tous les expéditeurs se conforment avec la réglementation en vigueur au Canada. Nous travaillons avec le code IMDG (*International Maritime Dangerous Goods*) et le règlement canadien. Transports Canada visite régulièrement notre site et vérifie la cargaison et la documentation.

Si la cargaison est non conforme à la réglementation, elle est mise en rétention et nous ne pouvons pas l'expédier. Pour la rendre conforme afin qu'elle le soit, des frais supplémentaires sont applicables.

Toute cargaison destinée au transport doit être déclarée en bonne et due forme sur un formulaire de déclaration de matières dangereuses. Les fiches signalétiques doivent également accompagner chaque envoi.



**Desgagnés
Transarctik Inc.**

Bureau de gestion des opérations
6565, boul. Hébert, bureau 201
Ste-Catherine (Québec) J5C 1B5
Téléphone : (450) 635-0833
Télécopieur (450) 635-5126
info@transarctik.desgagnés.com
Web : www.arcticsealift.com



Voici les points qui reviennent fréquemment et qui doivent être améliorés pour éviter que le cargo soit mis en rétention:

- Les quantités déclarées et le cargo ne coïncident pas;
- Les étiquettes sont décolorées ou absentes;
- Retirer les anciennes étiquettes si vous réutilisez un caisson qui a déjà servi;
- La ségrégation (mélange des classes) de matières dangereuses dans un caisson ou dans un conteneur (non conforme);
- Les formulaires ne sont pas remplis de façon adéquate ou incomplets (signataire, description, ordre, numéro d'urgence, adresse incomplète, signature illisible);
- Plan d'urgence si nécessaire;
- L'expéditeur doit s'enregistrer chez Canutec. (l'inscription est gratuite)

8.- MACHINERIE LOURDE

Quel que soit le type de machinerie lourde à expédier, le poids, les dimensions ainsi que les points de levage doivent être fournis lors de la réservation d'espace, sur la documentation d'expédition ainsi que sur la machine elle-même tant pour le transport vers le Nord, vers le Sud (rétrograde), que pour le mouvement latéral.

Le réservoir d'essence ne doit être rempli qu'au quart (1/4) de sa capacité, suffisant pour être déplacé lors du chargement et du déchargement. Les freins doivent être fonctionnels et sécuritaires. De plus, assurez-vous qu'il n'y ait pas de fuite pouvant causer un impact environnemental car le cargo ne sera pas ramassé.

9.- ASSURANCES

Si votre choix est le refus de l'assurance offerte par le biais de nos réservations d'espace, nous vous recommandons de faire l'évaluation de votre cargo et de vérifier auprès de votre compagnie d'assurances afin de valider que votre cargaison est couverte. Il est de la responsabilité de l'expéditeur/client de s'assurer que sa cargaison est couverte par une police d'assurance adéquate, et ce, à partir de la réception au terminal de chargement jusqu'à la livraison de la marchandise à destination finale.

10.- CHURCHILL

La cargaison pour le port de Churchill est acheminée à partir du port de Ste-Catherine.



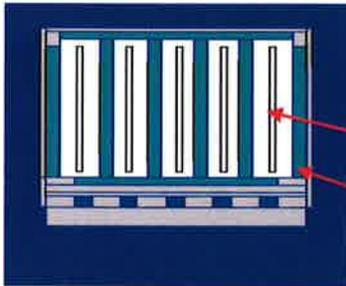
**Desgagnés
Transarctik Inc.**

Bureau de gestion des opérations
6565, boul. Hébert, bureau 201
Ste-Catherine (Québec) J5C 1B5
Téléphone : (450) 635-0833
Télécopieur (450) 635-5126
info@transarctik.desgagnes.com
Web : www.arcticsealift.com



11.- FENÊTRES & VITRES

Nous vous demandons de porter une attention particulière pour l'envoi de fenêtres, de vitres et de portes avec vitre. Elles doivent être emballées dans des caisses fermées, bien protégées à l'intérieur et clairement identifiées comme étant **FRAGILE** sur les 4 côtés du caisson avec la mention de maintenir en position verticale. L'étiquette aura une superficie minimale de **25% de la grosseur de son emballage** et sera visible!



FENÊTRE
ISOLANT



12.- HORAIRE DES NAVIRES

Une mise à jour de l'horaire des navires est publiée régulièrement sur notre site web www.arcticsealift.com.

Nous tenons à vous souhaiter le meilleur des succès dans tous vos projets et comptons sur votre collaboration et compréhension pour le bon déroulement de nos opérations.

Bien à vous,

Daniel Desgagnés
Directeur, Ventes & Service à la clientèle